LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME VI. EDMONTON JEUDI 1er DECEMBRE 1910. NUMERO 9

L'HON. A. L. SIFTON DONNE LECTURE DU BILL DE l'A. & G. W. R.

L'abandon de la ligne. — L'hon. C. W. Cross s'oppose à l'adoption du Bill. — MM. J. L. Cote et J. K. Cornwall parlent en faveur de la ligne du Fort McMurray.

Ainsi que nous l'annoncions dans notre dernier numéro, l'hon. M. Sifton, premier-ministre de l'Alberta a fait connaître, vendredi dernier, à la chambre la teneur exacte du bill du gouvernement relatif à la disposition du capital de l'A. & G. W. R.

Ce bill peut être résumé de la façon suivante:

"Attendu que la Cie Alberta et Great Waterways Ry a fait défaut aux engagements contractés envers la province sous le bénéfice d'une garantie d'obligations 1° en ne payant pas les intérêts échus sur le capital garanti par la province; 2° en ne construisant pas sa ligne, le capital de ladite Cie est déclaré faire partie du fonds du revenu public de la province"

En proposant la deuxième lecture de ce bill le premier-ministre a prononcé une allocution très courte, que beaucoup de personnes se sont accordées à trouver trop courte même et ne donnant pas la somme d'explications que l'on était en droit d'attendre à l'occasion d'une mesure aussi importante.

Voici quelle fut cette allocution:

"En proposant la deuxième lecture du bill No 64, je me sens saisi d'un sentiment de gravité en me préparant a faire quelques remarques sur ce que l'on représente avec juste raison comme une question sérieuse, une question que les membres de cette Chambre doivent considérer sérieusement.

Les circonstances entourant la Cie de chemin de fer, à laquelle ce bill réfère, sont bien connues du public; elles ont été largement discutées pendant les 6 ou 8 derniers mois, elles ont été soumises à l'enquête; elles ont provoqué de nombreux articles et fait l'objet de toutes les conversations, aussi n'est-il nullement nécessaire pour moi d'entrer dans le détail de ce qui déjà été fait à l'égard de cette compagnie. On a sérieusement discuté le fait que les personnes intéressées dans cette compagnie étaient de moyens limités et incapables de mener à bien l'entreprise pour laquelle elles reçurent assistance.

On a discuté le fait de la direction quelque peu enfantine de cette compagnie apparente à la fois dans son organisation et dans la manière extravagante avec laquelle certaines choses furent reportées avoir été faites. On a dit que cette compagnie de chemin de fer, ainsi que les personnes qui la composaient, ont ignoré cette législature et les tribunaux de ce pays durant l'année dernière.

Mais ces choses, même si elles ont existé, n'auraient pas été des raisons pour présenter ce bill que l'on vous demande de lire une deuxième fois aujourd'hui et les seules raisons qui justifient la présentation de ce bill sont celles qui y sont contenues eu égard à ce qui s'est produit. Nous trouvons que la compagnie incorporée en février 1909, selon ce qui était indiqué dans le bill et qui fut démontré devant la Commission Royale, et qui est en somme à la connaissance de toute la province, nous trouvons que la Compagnie n'a pas satisfait aux exigences des statuts et n'a pas construit sa ligne et en plus de cela a fait défaut dans le paiement des intérêts sur ses obligations.

Ce bill devient dont en quelque sorte la forclusion d'un agrément pour non-conformité au contrat qui fut signé par la Cie A. et G. W. R. et ne concerne rien autre. La province se trouve dans une sérieuse position. Un fort capital a été souscript et la province est rsponsable vis-à-vis des souscripteurs et sous aucun cas elle ne peut rejeter cette responsabilité ou rembourser ce capital. Il devient donc nécessaire de prendre des mesures afin de sauvegarder le crédit de la province et de voir à ce qu'un emploi rationnel de ce capital soit fait. Ce sont les seules questions concernées par ce bill; les seules questions qui puissent être réglées à l'heure actuelle et je crois que le sentiment de cette Chambre et celui du peuple justifieront cette assemblée d'adopter ce bill et de placer la question sous le contrôle de la législature de cette province."

L'HON. C. W. CROSS S'OPPOSE A LA LECTURE DU BILL.

Immédiatement après que le premier-ministre cesse de parler, l'hon. C. W. Cross se lève pour prendre la parole.

Des applaudissements vigoureux le saluent et il doit attendre pendant quelques minutes que l'enthousiasme se calme avant de pouvoir placer un mot.

L'ex-procureur général se déclare tout de suite opposé au bill du gouvernement.

Il y est opposé par ce qu'il prévoit que ce bill remet à une date indéterminée la construction d'un chemin de fer dans la région du nord. Nous donnons, dans une autre page de larges extraits de ce discours de l'hon. Cross qui lui a valu presqu'une ovation en chambre.

Dans une manière énergique M. Cross réclame pour le nord le droit à la vie; il parle des ressources immenses, des régions agricoles vastes comme une province, des colons qui depuis des années attendent un chemin de fer toujours promis et jamais donné. L'hon. M. Cross définit clairement ensuite sa position devant la Chambre.

Ce remarquable discours de M. Cross lui valut de vigoureux applaudissements sur un grand nombre de bancs de laChambre; il contribura de plus à redoubler la popularité très grande dont l'hon. M. Cross a toujours joui auprès du peuple qui veut le développement rapide du pays.

La séance fut encore marquée par quelques reflexions de M.Bennett qui s'objecta à la lecture du bill de l'hon. M. Sifton sur une question de règlement de la chambre qui n'aurait pas été observée, puis la séance fut ajournée à lundi sur proposition de M. J. L. Côte.

Mardi 29 nov.

...naugurer prochainement les séances de nuit, dans le but de terminer les travaux de la session avant Noël.

Soixante- quinze bills sont devant la chambre pour examen.

Le programme de la session actuelle est considéré comme l'un des plus chargés de notre histoire parlementaire.

La séance de lundi— séance habituellement courte, fut occupée tout entière par un discours de M. J.L. Côté insistant sur les richesses du nord et le besoin immédiat d'une ligne de chemin de fer

M. J. L. Côte connait la région du nord; il ya arpenté des étendues immenses de terre propice a l'agriculture et des réserves forestieres sans fin.

Le député de la Rivière la Paix proteste contre la légende que l'on voulut accréditer sur la soidisante non- valeur du territoire du nord. M. J. L. Côte donne alors quelques chiffres qui font apprécier l'avenir colossal réservé à cette région dès qu'une voie ferrée permettra son développement

Il y a dans le nord suffisamment de bois de pâte à papier pour alimenter les journaux des provinces de l'Ouest pendant plus de 300 ans.

M. J. K. Cornwall, député d'Athabasca a eu les honneurs de la journée de mardi en prononçant un vigoureux discours contre le projet d'abandon de la voie ferrée Alberta et Great Waterways. M. Cornwall fit une allusion mordante à la proposition de M. [illegible] de construire cette voie ferrée à raison de $ 16,000 le mille et il adjura le gouvernement de l'accepter.

M. Cornwall déclara que l'opinion qu'il défendait était supérieure à une opinion de parti polititique ou de personnes, qu'il s'agissait de la vie même de la province.

Le député fit alors une description des ressources du nord et du besoin urgent de construire la ligne du Fort McMurray sans délai

LA SESSION FEDERALE

Ottawa 21 novembre.

— La chambre a tenu aujourd'hui sa première séance régulière et, d'après le ton des discours prononcés au cours de cette première phase du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, qui commence aujourd'hui et se poursuivra jusqu' à la fin de la semaine, on peut prédire, sans crainte de se tromper que la session qui vient de s'ouvrir sera des plus mouvementées. En effet, après la proposition de l'adresse, marquée par deux jolis discours, l'un en anglais par M. H. B.McGiverin, député d'Ottawa, l'autre en français, par M. E. Lapointe, député de Kamouraska, M. R. L. Borden qui venait de couvrir de fleurs le premier ministre à l'occasion de son 69ème anniversaire de naissance, se lança dans une attaque à fond de train contre le gouvernement, critiquant sir Wilfrid Laurier pour la teneur des discours qu'il avait prononcés au cours de son voyage dans l'Ouest. blâmant le ministre des chemins de fer pour la construction de la ligne de la Baie d'Hudson, reprochant à l'honorable M. Fielding la façon dont il avait conduit les négociations avec les délégués américains en vue d'un traité de réciprocité, et finalement profitant du scandale de l'imprimerie Nationale, pour demander une enquête générale sur la façon dont sont administrés les différents départements.

Sir Wilfrid Laurier, qui répondit au chef de l'Opposition, n'eut pas grand peine à faire crouler tout cet échafaudage d'accusations. Son discours étant à chaque instant interrompu par les applaudissements des membres de la droite, groupés en rangs serrés autour de leur chef.

Mais ce fut lorsqu'il aborda la question de l'élection de Drummond-Arthabasca qu'il montra toute sa puissance d'orateur et d'homme d'Etat. En des phrases, qui allaient droit au but, il cingla de droite et de gauche, les chefs nationalistes, leur reprochant leur hypocrisie et les procédés honteux dont ils se sont servis durant la dernière campagne d'électorale.

Il flagella M. Monk, qui, à plusieurs reprises, se leva pour protester; mais chaque fois dût se rasseoir au milieu des huées de la droite, sans avoir pu prouver ses avancés, ni excuser sa conduite, pas plus que celle de ses acolytes. Et ce fut au milieu d'un tonnerre d'applaudissements que Sir Wilfrid reprit son siège, après avoir souffleté une dernière fois M. Bourassa et ses adeptes de la cause nationaliste.

M. Foster qui termina le débat pour la journée, se contenta de critiquer certains actes de l'administration Laurier. Il ne fit allusion ni à la question de la marine, ni à l'élection de Drummond et Arthabasca.

Ottawa, 22 nov.

La bataille est décidément bien engagée, après les passe-d'armes qui ont marqué la séance d'hier à la Chambre, la journée d'aujourd'hui a été fertile en péripéties, c'était la continuation du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Quatre discours furent prononcés. L'un par M. Guthrie, député libéral de Wellington, l'autre par M. W. F. Maclean, député conservateur de York, tous les deux supportant la politique du gouvernement au sujet de la Marine. Puis vint M. Monk, député de Jacques-Cartier, le chef du parti Nationaliste à la Chambre des Communes, deux heures durant, M. Monk, parla pour ne rien dire. Il déclara d'un ton emphatique que les libéraux avaient dépensé beaucoup d'argent dans l'élection de Drummond et Arthabasca tandis que les Nationalistes n'avaient pas dépensé un sou, que les libéraux avaient inondé le comté de whisky. tandis que les Nationalistes n'avaient pas acheté pour un sou de boisson (qui a payé le compte de $300 et quelque chose pour whisky au Manoir de Victoriaville?) bref que les Nationalistes avaient fait une élection des plus honnêtes tandis que les libéraux avaient contrevenu à tous les règlements des lois électorales. Il affirma que les Nationalistes étaient les plus loyaux sujets du Roi d'Angleterre et qu'ils étaient prêts demain à se battre pour la défense du drapeau anglais, enfin qu'ils étaient disposés à répéter devant les électeurs des provinces anglaises ce qu'ils avaient dit dans Drummond et Arthabasca. La gauche fut quelque peu chiche de ses applaudissements lorsque M. Monk reprit son siège après avoir achevé son dévergondage.

Ce fut l'hon. M. Brodeur qui répondit à M. Monk. Le ministre de la Marine, comme Sir Wilfrid Laurier, la veille, tomba à bras raccourcis sur M. Monk et ses amis. Il montra, textes en mains, que l'élection de Drummond et Arthabaska avait été gagnée à force d'appels aux préjugés, à force de tableaux sanguinaires et révolutionnaires.

Il cita successivement des passages de discours de M. Bourassa, de M. Monk, du Dr Paquet, de M. T. Marsil et du Dr Blondin. Ce dernier ne prit pas la chose du bon côté et se rebiffa. M. Brodeur lui prouva qu'il avait cité les textes mêmes du "Devoir," l'organe du chef de M. Blondin. Le député de Champlain protesta quand même, jurant que les rapports du "Devoir" étaient inexacts. Mais ce fut lorsqu'il prit le Dr Béland à témoin de la fausseté de ces accusations que la coupe déborda. Le Dr Béland se leva et déclara que présent à l'assemblée en question il affirmait l'inexactitude des rapports du "Devoir" en ce qui concernait le fameux discours anti-anglais et sanguinaire de M. Blondin. Pour une fois le député de Champlain était mal tombé et cet incident se termina à sa plus grande confusion.

L'hon. M. Brodeur reprendra son discours demain; on peut s'attendre à d'autres révélations sensationnelles. La journée de demain promet donc d'être au moins aussi intéressante que celle d'aujourd'hui, quoique le Chambre doive s'ajourner à 6 heures comme tous les mercredis.

Ottawa, 23 nov.

L'élection de Drummond et Arthabasca a encore fait le sujet principal de discussion à la Chambre aujourd'hui.

Reprenant son discours interrompu hier soir à l'ajournement, l'hon. M. Brodeur a donné de nouvelles preuves indiscutables des manoeuvres déloyales et antipatriotiques auxquelles ont eu recours les nationalistes au cours de la dernière élection partielle.

Il a prouvé de plus en donnant aux électeurs de Drummond et Arthabasca lecture des conseils prodigués par les chefs conservateurs et des télégrammes de félicitations envoyés par les mêmes chefs à M. Monk après l'élection que la conspiration tory-nationaliste, "L'entente cordiale," comme l'appelle le ministre de la Marine, n'est pas un mythe, le but de cette conspiration étant la chute du gouvernement Laurier.

L'hon. M. Brodeur termina son discours par un magnifique exposé de la question de la marine et c'est au milieu d'applaudissements frénétiques de la droite qu'il reprit son siège après une très éloquente péroraison sur nos devoirs et nos obligations envers la Mère-Patrie.

Ottawa, 25 nov.

Le clou de la journée à la Chambre des Communes aujourd'hui a été le discours du Dr. Clarke, député de Red Deer.

Très versé sur les questions ayant trait aux relations au Canada avec la mère-patrie, le Dr. Clarke a exposé d'un façon irréfutable la nécessité dans laquelle se trouvait le Canada, de contribuer à la défense de l'empire. Cette contribution ne pouvant, d'après lui, prendre de meilleure forme que celle de la construction d'une marine canadienne, destinée d'abord à la défense des côtes du Canada, et pouvant servir aussi, en cas de besoin, à aider l'Angleterre à maintenir sa suprématie sur les mers.

Il a aussi posé à l'opposition un dilemme que celle-ci aura du mal à résoudre à son avantage. Dans l'amendement présenté par M. R. L. Borden, la gauche proteste de sa loyauté à la couronne britannique, or, si les conservateurs arrivaient au pouvoir demain, que feraient-ils du "Niobé" et du "Rainbow", les deux croiseurs achetés dernièrement par le gouvernement canadien? Le fait qu'ils ne veulent à aucun prix d'une marine canadienne les forcerait à renvoyer ces croiseurs en Angleterre. Cette attitude serait-elle alors en conformité avec leurs protestations de loyauté?

Dvant ce dilemme, le chef de l'opposition ouvrit les yeuxgrands comme des portes-cochères, et ses partisans, suivirent son exemple. Ils n'avaient pas réfléchi à cela, les pauvres.

Et, maintenant, s'ils continuent leurs attaques contre la politique navale du gouvernement, vont-ils persister à se proclamer les plus loyaux sujets du Roi d'Angleterre?

Comment vont-ils pouvoir tourner la difficulté. L'avenir nous l'apprendra, sans doute.

COURS DES CEREALES.

Winnipeg, 30 nov. — Les cours des céréales se cotent comme suivant, au comptant, en Bourse de Winnipeg.

Blé. — No. 1 Northern 90. No. 2 northern 87. No 3 northern 83 3-4. No 4 80. No 5 et 6 pas de côte.

Avoine. — No 2 32 1-4.

L'orge n'est pas cotée.

Nota.—Pour obtenir les prix locaux, soustraire le prix du transport à Winnipeg.

A PROPOS DE COLONISATION

VEGREVILLE, Alberta.

Sous ce titre je faisais paraitre, il y a plusieurs mois, quelques réflexions dans ce journal sur la question toujours intéressante de la colonisation. Cet article ayant été reproduit par des journaux qui s'occupent spécialement de colosisation, cela m'a valu de recevoir un grand nombre de lettres, venant du Bas Canada, de France, et surtout de Belgique. Les questions et les objections contenues dans ces lettres sont presque toutes identiques et comme il m'est presqu'impossible, malgré mon désir de répondre à chacun en particulier, j'ai pensé répondre à tous par la voie de votre journal qui les a déjà atteints.

"Quels sont ceux qui peuvent espérer réussir?" *Rép.* Tous ceux qui ont bonne santé, qui sont courageux au travail et sobres et tous ceux de langue française, qui sont catholiques et catholiques pratiquant. N'oublions pas cela, je vous l'expliquerai dans un instant.

Explication.—La santé ne dépend pas de notre volonté, mais elle est absolument nécessaire, c'est un capital indispensable pour s'installer, ça peut dispenses de l'argent, et règle générale, l'argent ne saurait le remplacer. Il faut être courageux au travail. Les terres (160 acres) données pour la somme nominale de $10.00, c.-à-d. gratuitement sont de toutes les qualités, les unes sont très bonnes, les autres moyennes, d'autres ne valent pas grand chose. Ceci s'explique par le fait que les lots gratuits ou homesteads ne sont pas des terres choisies çà et là, mais ce sont de grandes étendues de pays jusqu'ici inoccupées, appartenant au gouvernement, et que celui-ci ouvre à la colonisation en divisant toute cette étendue de terre en lots de 160 acres. Et par conséquent il est impossible que sur une si grande étendue de terre tout soit d'égale qualité. A vous donc de choisir avec intelligence et discernement. Une chose est sure, c'est que le terrain ouvert à la colonisation est généralement un terrain de première qualité et si vous prenez le temps convenable pour choisir, vous êtes assurés de bien trouver. Une fois votre terrain trouvé et choisi, quelque fertile soit-il, ne croyez pas que vous puissiez en retirer de grands profits sons travail et sans persévérance mais soyez assurés que au bout de trois ans de travail persévérant vous aurez une magnifique propriété vous dédommageant amplement de vos premières difficultés. Pour travailler avec le courage qui donne la persévérance, il faut venir avec l'intention de se faire un chez soi et un avenir et non pas faire une spéculation. Car quelques-uns arrivent avec l'intention de gagner un lot (prouver un homestead, comme ils disent) pour le revendre au bout de trois ans. En général ces colons ne sont pas désirables, très souvent ils sont nuisibles, car ils travaillent le moins possible sur leur terre, se découragent avant trois ans expirés, puis s'en vont battre le pavé des villes en déblatérant contre la colonisation et ceux qui s'en occupent. Tandis que ceux qui, au contraire, viennent s'établir et établir leur famille, qui viennent adopter le pays pour être le leur, travaillent avec goût, savent comprendre les difficultés des commencements ne s'étonnent pas qu'un pays habité depuis quelques années seulement n'ait pas encore toutes les facilités de transport, ni les avantages du confort moderne des pays d'où ils viennent, mais sont au contraire étonnées et encourages de ce qui s'est accompli en l'espace de quelques années seulement, et le passé est pour eux le gage assuré de l'avenir. Oui, l'espérance fait vivre ou au moins aide à vivre. L'on meurt aussi dans l'espérance, dit-on. Bienheureux serez-vous, si vous l'avez jusqu'à ce moment, car vous la laisserez en héritage à vos enfants; ce sera mieux que de leur laisser la désolation et le découragement. Pour réussir, avons-nous dit, il faut la sobriété: sobriété opposée à l'ambition déraisosnée et déraisonnable et sobriété opposée à l'intempérance. Pour la première nous avons rencontré des jeunes gens arrivant au pays sans argent, n'ayant que leurs bras et refusant de travailler pour un salaire de $2.50 par jour, nourriture en plus. Le cas s'est présenté plusieurs fois. Eh bien, ces jeunes gens ne méritent pas que l'on s'intéresse à eux, et nous n'avons qu'en faire. Nous avons vu par contre des pères de familles travaillant en arrivant pour des gages de $2.00 quelques fois moins et se déclarer satisfaits pour le moment. En effet, ceux-ci, tant en gagnant peu, se renseignaient sur le pays, les habitudes du pays, visitaient les terres, puis faisaient ensuite un choix judicieux; voilà les colons qui réussissent, car ils savent économiser le temps aussi bien que l'argent. Pour la seconde sobriété. Des ivrognes, délivrez-nous, Seigneur! Vous qui lisez ces lignes, si vous êtes adonné à l'ivrognerie, restez chez vous! Si au contraire, vous n'avez pas ce défaut, ou si vous êtes sincèrement converti, venez, mais soyez sur vos gardes, car nombreux, ici, comme ailleurs sont ceux qui cherchent à vous dévorer. L'intempérance ici comme ailleurs, si elle n'est pas combattue, cause la ruine et le déshonneur des familles. Santé, travail, sobriété: voilà trois qualités nécessaires. J'ai ajouté une quatrième pour vous qui me lisez. Soyez cathoiiques et catholiques pratiquant, sinon vous aussi, restez chez vous! Je vous parle non seulement en ma qualité de prêtre, mais aussi celle de Canadien-français. Ici au Canada, Religion et Patrie sont inséparables. Dans nos colonies françaises de l'Ouest, aussi bien que dans la Province de Québec, le clocher de l'église est le centre vers lequel tout converge, c'est le point de ralliement, car c'est par l'glise, par ses missionsaires et ses dévoués fidèles qu'étaient nos pionniers que toutes ces colonies se sont fondées et se sont développées.

A. BERNIER,
curé de Végreville.

Berlin, 29. —On mande de Yasnaya que le cocher du comte Tolstoi vient de suicider en s'ouvrant une veine sur la tombe de son maître.

Ce fidèle domestique était inconsolable depuis la mort du célèbre écrivain.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 43

La vieille subjuguée obéit.

Roselyne dit à Ben:

—Embrassez-moi aussi pour... pour Benny.

Il voulut lui baiser les mains.

— *Non, la joue comme à votre enfant.*

Elle ne frissonna point à ce contact de la misère, elle regarda les deux vieux avec une sorte de morne triomphe et murmura:

— Moi ou Malcolm c'est la même chose, nous ne faisons qu'un.

Et elle s'en alla seule, nu-tête; dans l'ombre qui tombait.

...Monique en traversant le hall, vit lady Roselyne rentrer ainsi. Elle l'interrogea, mais Rosey détourna son visage pâle et tranquille. Elle remonta lentement chez elle avec Monique alarmée, elle ne s'arrêta point dans sa chambre, mais elle alla dans sa tourelle, elle s'assit sur le divan et appuya sa tête appesantie.

Monique voulut la soutenir, l'entourer de ses bras.

— Roselyne, qu'avez-vous! Parlez, parlez-moi...

Rosey fit un signe négatiff Hélas! non, elle ne pouvait pas parler bien qu'elle fléchit sous une effroyable douleur, elle ne pouvait confier son secret à personne. Ses lèvres n'auraient pu proférer leur aveu, demander le secours qui l'eut peut-être sauvée que sous l'inviolable seau d'une religion qu'elle ne connaissait pas.

Monique pensa qu'une affreuse révélation pouvait seule l'avoir frappée à mort, car Roselyne était mortellement frappée. Monique savait par Minna que Roselyne était allée chez Nancy et elle soupconna la vérité.

— Voyez, dit faiblement Rosey, c'est la bonne heure que ces aiguilles marquent... c'est bien à trois heures...

Comme sous l'impulsion d'un calme délire, elle montrait par la porte ouverte la grande pendule de Saxe qui marquait inexorablement trois heures. Monique ferma vivement la porte pour ne plus voir les longues aiguilles noires et cruelles qui avait prédit avec obstination un malheur.

Rosey fixa une minute sur Monique ses yeux *désespérés*, puis elle se mit à regarder la mer...

... On avait fait un lit à lady Roselyne sur ce divan qu'elle ne voulait pas quitter, on lui avait prodigué des soins inutiles. Elle allait mourir.

Malcolm pêchait au large, il n'était pas rentré. Et, comme le regard déjà voilé de Roselyne ne se détournait de la mer que pour effleurer la porte, Monique songea tout à coup que la jeune femme redoutait de revoir ce mari sur lequel elle venait d'apprendre la vérité. Mais Monique y avaitsongé trop tard. Dans l'escalier, puis dans la chambre résonnait le pas lourd et puissant que Roselyne avait épié.

Monique dit à ceux qui étaient là : "Ne laissez pas venir Malcolm ."

Malcolm était déjà près. Déja il voyait Roselyne comme noyée perdue dans son accablement suprême. Et elle avait deux bagues d'alliance à son doigt.

Il ne se méprit pas au sens du regard embrumé qui le cherchait vainement, il dit à Monique d'une voix presque naturelle et comme s'il avait prévu un pareil instant:

— Elle a rencontré cette femme? Il s'approcha de Roselyne et Monique ne put s'empêcher de le plaindre en pensant que ces petites mains qu'il prenait avidement allaient le repousser avec horreur.

Mais Roselyne ne repoussa point son mari.

— *Pourquoi ne viendrait-il pas?* dit-elle. *Oh! comme il a* tardé. Qu'il vienne...

Une lueur de vie, comme une aube triste, reparut dans ses yeux pendant qu'elle répétait avec douceur qu'il avait tardé beaucoup, mais qu'elle l'avait fidèlement attendu; elle répétait d'une voix défaillante, je vous attendrai encore, toujours... jusqu'à ce que vous veniez.

— Vous nesaviez pas, continua-t-elle, n'est-ce pas, Malcolm, mon mari?... Personne ne vous avait dit... on ne vous avait pas appris cela.. Je veux m'endormir sur votre épaule. Oh! que c'était bon de vous avoir, mon cher ours un peu rebelle qui m'aimait tant qui m'aimait.

Elle le redit dans un sanglot sourd, déchirant.

— Vous ne saviez pas, continua-t-elle, n'est-ce pas, Malcolm, mon mari?... Personne ne vous avait dit... on ne vous avait pas appris que c'était mal... Mais moi, je vous le dis, je vous avertis, fit-elle avec une infinie tendresse, entourant de ses bras la tête bronzée qui s'inclinait vers elle Et vous m'écouterez, vous déferez le mal qu'on a fait ici. Malcolm, mon cher époux, dites-vous bien que je vous aime... non pas que je vous ai aimé, mais que je vous aime. Quand je ne serai plus là depuis bien des années, que vous serez un vieillard, vous vous pourrez répéter Rosey m'aime. Et votre petite Rosey vous attendra, toujours rieuse et jeune. Qu'auriez-vous fait plus tard de la vieille petite bonne femme ridée que je serais devenue? tandis que je resterai votre jolie Rosey, *gaie* et fraîche. elle acheva:

— Je reprendrai ma joie dès que vous viendrez à moi, dès que je vous verrai sur le bon chemin.

" Je vous laisse tout ce que je possède, c'est écrit, on ne vous redemandera rien... Vous donnerez tous mes bijoux à votre père pour que personne ne garde un mauvais souvenir de moi. Je ne conserverai que mon cher vieux bracelet vert. Mais non, vous l'enlèverez tout à l'heure et vous le lui donnerez aussi... Malcolm, je vous attends, vous viendrez... Vous êtes mon époux bien aimé, Dieu pardonne. Ces gens de la cabane vous ont déj àpardonné en m'embrassant, ils ne peuvent plus se dédire. Vous avez été bon pour moi, fidèle, loyal et votre amour, votre grand amour, Dieu l'a vu...

Dans sa voix d'enfant frémissait le souffle dominateur du pardon et de l'espérance, d'une foi sublime dans la régénération des âmes égarées.

Quand elle ne put plus parler, ses mains s'attachèrent caressantes à son mari, elle s'appuya contre le coeur de Malcolm, se blottit entre ses bras, et mourut là, avec un petit sourire *confiant* comme si elle se fut appuyée contre sa mère.

Sir Bear monta tout étourdi par la rapidité tragique de la catastrophe. Malcolm se redressa pour répondre à son père, mais il balbutiait et chancelait comme un homme ivre; il était ivre de ce vin amer et dévorant de la douleur auquel ses lèvres n'avaient pas encore gouté.

Il dit d'une voix terne qui semblait venir de loin:

— Ne vous inquiétez pas, mon père, elle a dit que vous pourriez tout prendre, ses bijoux et le reste. Elle a dit, fit-il mécaniquement, qu'elle aimait bien son bracelet, mais que je n'oublie pas de vous le donner ..." il passa la main sur son front mouillé de sueur" pour que personne ne garde un mauvais souvenir d'elle.

Sir Bear arrêta son fils qui, par un instinct d'obéissance passive, étendait la main vers le petit *poignet brun où les émeraudes répandaient un curcroît* de pâleur.

Les deux *hommes s'écartèrent* et Monique vit Roselyne morte. La jeune femme rejetait un peu la tête en arrière et fermait les yeux comme pour ne plus rien voir de ce qui l'avait tuée, et Monique la reconnut soudain. La ressemblance fugitive qui l'avait longtemps *obsédée* devint pour elle *éclatante*. C'était Rosey la petite martyre enfant du vieux tableau de l'oratoire. Monique reconnaissait cette pâle tête enclose dans un calme mélancolique et parfait.

Les bourreaux avaient bien fait leur oeuvre, Roselyne ne se relèverait plus. Et l'on sentait si bien que, pour arriver à cette ineffable paix, elleavait passé par le martyre. Et l'on sentait si bien qu'elle ne dormait pas, mais qu'elle était morte.

XVII

Les funérailles de lady Roselyne avaient eu lieu; le joli papillon dont un coup de vent avait cassé les ailes, reposait dans le caveau de Blackhorn, côte à côte avec les vieux seigneurs défunts, dont l'histoire, la légende peut-être, lui avait porté un irréparable coup. Comme la pauvre enfant, elle reposait triste et tranquille. On l'avait ensevelie telle qu'elle était morte, un bras replié sur sa poitrine, ramenant contre elle la main qui gardait les deux anneaux: celui de Bessy et le sien. Elle semblait à la foi cacher ce témoin de la faute de Malcolm et serrer sur son coeur, pour l'éternité, le gage de cet amour qui avait été plus fort que le crime et la mort.

Rosey, ce rayon de soleil toujours dansant, cet être de sourires, de mouvement, de vie, n'était plus qu'un souvenir, et rien ne retenait plus Monique à Blackhorn. Rosey était partie avec des mots de tendresse aux lèvres pour ceux qu'elle laissait, mais elle était partie. Monique pouvait s'en aller sans remords, Roselyne lui avait donné l'exemple.

Lord Jean fit connaître à Monique son nouveau dessein. C'était à la fois si follement audacieux et si simple que Monique ne cessa plus de se demander tour à tour, et quelquefois en même temps, comment ils avaient été assez bornés pour n'y pas penser plus tôt et comment ils étaient assez insensés pour y penser une seule minute.

(A suivre.)

F. G. WRIGHT FUR CO.

634 Deuxième Rue

EDMONTON

ALTA.

FOURRURES BRUTES

Envoyez-nous vos fourrures maintenant; vous n'obtiendrez jamais de meilleurs prix qu'actuellement.

Nous avons besoin d'un grand nombre de peaux de rats pour remplir nos commandes américaines et européennes.

Si vous n'avez pas recu notre liste de prix faisant connaitre notre nouvelle proposition, demandez la nous sans délai et nous vous l'enverrons par la poste

Bureaux principaux et entrepots

45-51 25ème rue Ouest

NEW YORK CITY

Succursales

LONDRES, LEIPZIG, PARIS, MOSCOU

etc. etc.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest. Tiroir 98, Edmonton. Canada.



JEUDI 1er DECEMBRE 1910

UN DISCOURS DE L'HON. C. W. CROSS.

L'hon. Cross se fait l'avocat du nord pour demander une voie ferrée.

Le débat de jeudi dernier, au parlement provincial, a été pour l'hon. C. W. Cross l'occasion de prononcer un remarquable discours sur les ressources du nord et le besoin immédiat d'une voie ferrée, pour assurer l'avenir d'une des régions les plus riches de la province.

"Je suis opposé au bill présenté par le Premier-ministre, s'est écrié l'hon. M. Cross, parce que je crois que ce bill comporte en lui-même que nul chemin de fer ne sera construit dans la région du nord, ou, du moins, que sa construction est remise indéfiniment."

Après avoir rappelé que ce fut grâce à sa politique de chemins de fer provinciaux que l'ex-premier-ministre Rutherford fut renvoyé au pouvoir avec une immense majorité en 1909, l'hon. C. W. Cross fait un rapide exposé des richesses du nord.

"Le sol entre Edmonton et le Lac LaBiche est aussi bon que celui de n'importe quelle autre région de la province, dit-il, j'ajouterai même qu'il est impossible de trouver du meilleur sol qu'au sud et à l'est du Lac LaBiche. La région de ce lac a été colonisée depuis un grand nombre d'années; et la seule raison pour laquelle il n'y a pas actuellement une ville au lac LaBiche est le manque de voie ferrée.

"On a parlé avec abondance des richesses du nord, je n'y insisterai pas autrement; qu'il me soit permis de rappeler cependant qu'il y a sur les rives de la rivière Athabasca des dépôts d'asphalte qui, s'ils étaient expédiés **par voie ferrée, suffiraient** à payer le coût d'un chemin de fer..."

"...Je demande instamment au premier-ministre Sifton de construire une ligne vers cette région. Peu m'importe qui ce soit qui la construise, du moment que ce sera une voie ferrée."

Et à l'appui de sa thèse, M. Cross rappela qu'il n'y a, en quelque sorte, plus de terres gratuites au sud d'Edmonton, tandis qu'au nord il y en a des quantités énormes qui ne pourront être prises tant qu'on ne les mettra pas à la portée des colons en établissant des voies de transport.

"...Si ce chemin de fer avait été construit cette année, affirma l'orateur, si un tronçon de cent milles seulement avait été construit, 25,000 colons seraient allés s'établir dans ces parages.

"Je suis opposé à ce bill parce que je crois qu'il entraînera un délai dans l'établissement de cette voie ferrée. Peu m'importe encore une fois qui l'établira. L'hon. M. Sifton a actuellement quatre options devant lui.

"Il a l'option de laisser la province se charger elle-même de l'entreprise, celle de l'abandonner à l'A. & G. W. R.; celles enfin d'en confier la construction au C. N. R. ou au G. T. P.

"Il a aussi une autre option. Les membres de cette assemblée se souviendront qu'un de leurs collègues était prêt à construire cette ligne à raison de $12,000 le mille. Le gouvernement a-t-il donné considération à cette offre? A-t-il demandé à ce député de venir lui confirmer cette proposition?

"Le gouvernement Rutherford voulait pourvoir la région du nord d'une voie ferrée parce qu'il prévoyait que dans cinq ans la route d'exportation serait changée, que le grain de la région serait envoyé, par Edmonton et Calgary, à la côte du Pacifique et que, avec l'achèvement du G. T.P. et du canal de Panama, la route exclusivement utilisée serait celle de l'Ouest; Edmonton et Calgary se trouveraient alors, vis-à-vis de Vancouver et de Prince-Rupert, dans la position de Winnipeg par rapport à Port Arthur.

"...Qu'arrivera-t-il si le gouvernement laisse échapper l'occasion?... Il arrivera qu'un chemin de fer sera construit de Prince-Albert au Fort McMurray dérivant tout le commerce de la région vers l'est...

Il n'est pas un citoyen de cette région du nord d'Alberta, ayant véritablement foi dans l'avenir pour qui ces paroles de l'hon. Cross ne seront pas l'expression parfaite de son sentiment à l'égard du chemin de fer projeté vers le lac LaBiche et le Fort McMurray.

Peu importe qui construise la ligne, mais qu'on la construise sans délai. Qu'on se préoccupe par-dessus tout de donner enfin aux pionniers de la région nord-est la voie de transport à laquelle ils ont droit depuis plusieurs années pour recueillir les résultats de leur défrichement.

Terres vacantes en quantités considérables, richesses minières incalculables, colons à qui des voies de transport sont dues depuis longtemps, voilà les trois raisons primordiales militant en faveur de la construction.

Elles valent assurément de retenir l'attention.

LA PSEUDO-VICTOIRE NATIONALISTE

La lutte est engagée au parlement fédéral.

Avec une promptitude qui décèle, plus ardent, plus jeune que jamais, le lutteur politique, Sir Wilfrid Laurier vient de saisir la première occasion offerte de porter à la lumière de la tribune fédérale la pseudo-victoire nationaliste et sa soi-disante signification.

Employant des arguments d'une logique irréfutable, le premier-ministre a prouvé que le résultat de l'élection ne pouvait être considéré comme une condamnation de la loi de la marine, car les principes de cette loi n'ont même pas été attaqués par les nationalistes, durant leur campagne. Toute celle-ci a reposé sur des choses qui ne sont même pas dans la loi, comme par exemple la conscription.

Avec une éloquence qui a forcé l'admiration de ses adversaires, Sir Wilfrid Laurier a stigmatisé les manoeuvres indignes des nationalistes, l'appel aux préjugés de race, aux rancunes.

Lorsque M. Monk voulut se lever pour accuser à son tour les libéraux de s'être servi de moyens déloyaux dans la campagne électorale, il dut se rasseoir après s'être vu contraint de fournir un nom inconnu cinglé par l'épithète de "menteur" qui lui fut lancée et que la Chambre, par une exception inouïe, laissa passer sans exiger de rétraction immédiate...

Ce fait prouve l'insurmontable dégoût éprouvé par la Chambre en face de la déloyale campagne de Drummond-Arthabaska.

Et en contraste il faut faire ressortir comme il convient les applaudissements enthousiastes, les acclamations répétées saluant chaque coup cinglant porté par Sir Wilfrid Laurier; applaudissements et acclamations attestant de façon éloquente que le prestige du chef libéral n'a jamais été plus grand en Chambre.

Il est des défaites plus honorables que des victoires, a dit Sir ... en terminant.

Le cas s'applique à merveille à la pseudo-victoire nationaliste de Drummond-Arthabaska qui augmente d'une unité le petit groupe Monk, mais en revanche le déshonore à jamais.

SIR WILFRID LAURIER

A l'occasion de son soixante neuvième anniversaire de naissance sir Wilfrid Laurier a reçu des messages de félitations de toutes les parties de l'empire Britanique, en tête desquels viennent ceux de S. M. Le roi Georges V, de M, Botha, premier-ministre du Sud-Africain, de M, Asquith, du très hon, M. Chamberlain etc.

Le câblogramme personnel de Sa Magesté le félicite sur sa bonne santécontinuelle et exprime le voeu qu'il sera conservé encore longtemps à ses amis pour le bien du Canada et l'unité de l'empire.

Dans un état de santé splendide, avec une énergie infatigable et plein de bonne volonté pour le bien public, Sir Wilfrid Laurier commence la septième décade de sa vie avec la plus brillante perspective.

Les soucis de quatorze ans de travail public semblent n'avoir pas laissé de trace de fatigue ou de dépression sur lui.

Sir Wilfrid est, aujourd'hui, le membre le plus jeune du cabinet par sa capacité au travail et la subtilité de l'esprit.

Il n'y a pas un citoyen de la capitale qui soit aussi populaire il n'y a pas de chef de parti qui soit plus dévoué ou plus loyal au parlement comme au pays. Il n'y a pas un Canadien qui ait obtenu dans le tout impérial plus de reconnaissance et d'estime.

Nous joignons nos voeux et nos félicitations à ceux qui sont allés si nombreux vers Sir Wilfrid Laurier à l'aube de sa soixante-dixième année.

L'INCENDIE DU PATRIOTE DE L'OUEST

De nouveaux détails nous parviennent sur la catastrophe qui a anéanti complètement l'imprimerie de notre confrère de Saskatchewan, le "Patriote de l'Ouest."

En plus des dégats matériels déjà importants signalés par notre dépêche, nous apprenons avec regret que la bibliothèque du R. P. Morice, qui contenait de nombreux ouvrages de valeur a été également anéantie. Cette bibliothèque était, assure-t-on, évaluée à plus de $6000.

Coïncidence malheureuse, les ateliers du "Patriote" ont été détruits la veille même du jour où Mgr Pascal devait les bénir.

L'ancienne église et l'ancien presbytère de Duck Lake ont été fort endommagés par les flammes.

Nous offrons nos vives condoléances à notre confrère dans l'épreuve qui l'atteint et nous espérons que l'interruption dans sa publication ne sera que de courte durée.

NOTES ET COMMENTAIRES

Le rapport du ministre de l'Agriculture d'Alberta pour les dix derniers mois contient de forts intéressants détails sur les progrès agricoles de la province.

C'est ainsi que nous apprenons que l'automne dernier 180,000 acres de terrain furent ensemencées en blé d'hiver, contre 128,000 l'année précédente. Pendant toute la saison 59 crémeries et 12 fromageries furent occupées incessamment. Encore un progrès sur l'an dernier durant lequel 53 crémeries et 11 fromageries seulement fonctionnèrent. Le prix moyen réalisé fut de 26 cents par livre de beurre.

Un détail qui a son importance. Malgré qu'il soit difficile de poursuivre les personnes provoquant des incendies de prairies, les agents du ministère ont infligé des amendes à 240 personnes reconnues coupables de ce délit. Ces amendes s'élèvent au total de $4,9..

Les 212 conférences agricoles tenues pendant l'année, à travers la province, ont réuni plus de 16,000 auditeurs.

Le député-ministre de la Marine à Ottawa vient de recevoir une lettre du Capitaine Bernier, commandant de l'Arctic, actuellement en croisière dans les mers boréales.

Le Capitaine dit qu'il va tenter de trouver le passage du Nord-Ouest et qu'il a de grandes chances d'y parvenir. Si le Capitaine Bernier est victorieux dans son audacieuse tentative, les prochaines nouvelles que l'on aura de lui parviendront par la voie du fleuve Mackenzie à Edmonton.

M. Lemieux semble avoir causé une impression très favorable dans son voyage au Sud Africain. Parlant du banquet de Cape Town ou le ministre des Poste du Canada fut l'un des principaux orateurs, le correspondant du "London Times" dit ce qui suit: "L'événement le plus important de cette démonstration, fut un éloquent discours de M. Lemieux, représentant du Canada, reconnu universellement comme le plus habile et le plus distingué des ministres du Dominion. Le problème des questions de langue et de race est toujours un sujet délicat à traiter dans une semblable réunion, spécialement pour un invité, mais M. Lemieux est parvenu à traiter son sujet avec beaucoup d'habileté sous forme de conférence: et les citoyens du Sud-Africain l'ont fort apprécié. Le discours était du reste admirable, quant à la forme et au fond.

Les timides jeunes gens du parti nationaliste peuvent demeurer sans crainte; on n'aura pas besoin d'eux pour former les équipages des navires de guerre canadiens.

Un dépêche d'Halifax annonce en effet que le recrutemnt de nos marins dépasse toutes les prévisions. Avant même que les avis officiels aient été publiés, un grand nombre de robutes jeunes gens se sont présentés aux officiers du Niobé pour être enrôlés.

Il y a parmi eux des aides-canonniers, des chauffeurs, des mécaniciens, des électriciens, etc.; et tous ont subi avec grand succès les examens d'admission.

L'attraction de la marine canadienne sur la population maritime de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick est extraordinaire. Equipages et élèves-officiers pourraient être recrutés pour toute une flotte, rien qu'en faisant un signe.

TRIBUNE LIBRE.

Nous recevons de Brosseau la lettre suivante:

UNE CAUSE INTERESSANTE

L'affaire DesPins-Boileau.

Monsieur le rédacteur:—

Il y a quelques mois votre journal a publié sous ce titre un article au sujet duquel j'aimerais donner quelques explications.

Le 10 janvier dernier avait lieu les élections des conseillers pour le district d'améliorations locales 28-H-4. M. F. X. Boileau, juge de Paix et notaire public, résidant à Duvernay, division No 2 dudit district, alla voter à Brosseau, division No 3 et signa une déclaration affirmant qu'il votait comme propriétaire du quart de section S. O. 4-56, 12 ouest du 4e M.

Comme secrétaire-trésorier dudit district et officier-rapporteur de ladite élection, je portai plainte contre M. F.X. Boileau, devant M. S. Richardson, juge de Paix de Ben's Lake, pour avoir signé une fausse déclaration et voté illégalement.

Je prouvai que M. F. X. Boileau était ni propriétaire, ni occupant d'aucun terrain ou propriété dans la division No 3 dudit district.

Il fut condamné à dix dollars d'amende et aux frais.

M. F. X. Boileau porta sa cause en appel et j'ai appris par votre journal qu'l'hon. Juge Noël lui a donné gain de cause.

Tant mieux pour lui!

Malgré le respect que je porte à l'intégrité de l'hon. Juge Noël, j'affirme de nouveau que M. Boileau a signé une déclaration et donné un vote illégal à cette élection.

Si M. F. X. Boileau veut soumettre sa cause à M. John Stock, député ministre des Travaux Publics de la province, je suis prêt à déposer la somme de $100 entre les mains du Rév. M. A. Clermont, curé de Brosseau, laquelle somme sera versée au bénéfice de l'église paroissiale si la décision de M. John Stock est contre moi.

Acceptez-vous, M. Boileau?

LOUIS NAP. DESPINS.

Coin Feminin

CHRONIQUE

"Je ris de cette prétention de deux causeurs charmants de nous classer, de nous analyser. Mais dire la femme, c'est comme si on disait l'oiseau; il y a tant d'espèces, de genres, les ramages et les plumages sont tellement différents!"

Pour ne pas avoir méditer sur ces deux phrases de Mme Alphonse Daudet, M. Marc Lefranc, du "Devoir", a irrité la patience de certaines de ses lectrices et le voilà lancé dans une polémique ou, jusqu'à ce jour il ne brille pas en belle posture. Songez, pauvre confrère, que les deux "causeurs charmants" avaient nom Catulle Mendès et Daudet et humiliez-vous!

C'était facile aussi, à coups de petites phrases fondues en caractères italiques, de professer dans vos "Billets du soir" snobinette: femme à prétentions littéraires et pédante.

Perruche: jolie femme à cervelle vide, qui parle à tort et à travers et qui s'agite perpétuellement pour ne rien faire d'utile.

Vous avez oublié la formule de l'intellectuelle dont vous parlez plus loin. Et c'est dommage, car rien ne se grave mieux dans l'esprit que cette forme lapidaire ou l'on enferme toute une mentalité.

Oserais-je maintenant vous dire, cher confrère, que vos définitions sont très jolies, très spirituelles —spirituelles et jolies au point de regretter que les espèces auxquelles on pourrait les appliquer n'existassent pas! l'âme féminine est bien plus complexe. Ce n'est pas l'étudier que d'aligner une douzaine de lieux communs, de les saupoudrer d'une pincée de grains d'esprit pour en faciliter la digestion.

Combien vous êtes plus exact lorsque vous laissez entrevoir un coin du caractère masculin!

Recueillie — et dévotieusement conservée—dans votre billet du 10 novembre, cette perle du plus pur orient: Rien ne diffère plus de l'idéal de la femme rêvé par le jeune homme, que l'idéal de la femme rêvé par l'homme marié"

Et pour expliquer cette divergence d'idéaux, vous ajoutez: Le premier prend moins conseil de son intelligence que de ses yeux, il cherche surtout les dons extérieurs dont il aura trop souvent à combattre les conséquences."

Je vous concède que c'est une réponse; mais, ce n'est pas la réponse.

Grâces au Ciel! Toutes les femmes d'intelligence cultivée ne sont pas des laiderons — Vous ne croyez plus à l'intellectuelle bossue, au nez hideux chevauché de lunettes? Il en est, et elle sont nombreuses, qui n'ont à envier à leurs soeurs moins instruites ni "joli nez" ni "teint rose," ni "cheveux soyeux".

Celles-là, si comme vous l'affirmez, un homme intelligent et instruit les préfère toujours "aux perruches" et néanmoins ne choisit pas parmi elles sa compagne ce n'est pas que l'idéal physique ne soit pas atteint, mais bien que l'orgueil masculin se froisse intimement d'une égalité intellectuelle, et que l'égoïsme s'irrite de la contrainte qu'il faudra s'imposer pour maintenir un semblant de supériorité.

Ceci, et je me hâte de l'ajouter ne peut être ne le calcul d'une intelligence secondaire. L'homme réellement supérieur repousse un tel compromis et tous les exemples que l'on pourrait citer ne feraient que confirmer la règle.

Dès lors l'assassinat de l'intelligence du mari par la femme, que M. Lefranc excelle à nous dépeindre étape par étape, ne saurait plus nous toucher. Le mari qui, fiancé, se bouchait les oreilles pour ouvrir les yeux, ne nous est plus sympathique. Il recherchait une bonne ménagère experte en l'art de gérer sa maison, une jolie femme sans instruction qui ne soit ni coquette, ni tout à fait nulle et si, "aux premières heures de contact avec cette étrange littérature, l'homme intelligent éprouve un malaise qui devient vite de l'agacement," je trouve, pour ma part, que cette homme intelligent manque un peu de logique!

Bien entendu, par esprit de corps, toute votre pitié s'en va au mari: il la fuit ou elle l'éteint...

Et la femme, elle, qui ne peut trouver en dehors les compensations que rencontrera son grand homme de mari — amitiés féminines souvent plus exquises que l'affection conjugale — pour être d'une nature moins raffinée, ne s'abreuvera -t-elle jusqu'à l'amertume au mépris du mari? Ne vous en déplaise, je garde ma compassion pour elle, innocente victime de l'égoïsme masculin.

Oh! la détresse d'âmes humbles, dévouées au maitre jusqu'au sacrifice, élevées, un jour, au faîte du bonheur, et qui, pour un billet mal orthographié, retombèrent dans le dédain...

Celles-là, pourquoi ne nous en avoir pas parlé? Ce sont des sensibles. Toujours plus immense se creuse leur coeur, pendant que l'esprit assez puissant martèle en âpres regrets l'impossible reconquête...

MAGALI.

Chanson d'automne

L'Automne revenue entonne sa chanson,
Chanson mélancolique
Des feuilles et du vent sur les rythmes que font
D'invisibles musiques.

Les désirs abolis se rouillent en mon coeur
Comme les feuilles mortes
Par les grands bois mouillés parcourus de clameurs
Au vent qui les emporte.

Comme une femme belle aux yeux pleins de regrets
Parmi l'ombre fantasque.
L'automne dévoilant son visage secret
Se mire dans les vasques.

C'est la douceur étrange, angélique du soir,
Des choses qui déclinent:
L'automne au crépuscule est un mol encensoir
Et nos rêves s'inclinent.

Tous les désirs sont morts avec l'Eté brûlant
Et les heures de flamme;
Voici les souvenirs qui s'avancent dolents
Par les sentiers de l'âme.

L'Automne revenue entonne sa chanson,
Chanson mélancolique
Des feuilles et du vent sur les rythmes que font
D'invisibles musiques.

FRANCIS LATOUCHE.

PETIT COURRIER

Motte Noire.—Il vous est défendu de supposer, petite amie, que vos lettres pourraient devenir fastidieuses.

Vous êtes si fragile encore, que je n'oserais réclamer cette correspondance suivie, mais dès qu'il vous paraîtra agréable de prendre la plume, ayez la certitude que vous me préparez un plaisir.

Si je peux découvrir quelque lecture intéressante pour vous, je songerai à votre désir. Voulez-vous me donner une adresse postale?

Et soignez-vous minutieusement, afin de reconquérir bientôt cette superbe santé.

Québecquoise.—

– Le pseudo vous ouvre la porte toute grande. J'ai de bonnes amies à Québec et ,précisément, le nom que vous citez m'est familier.

Nous avons donc de justes raisons pour nous entendre. L'Ouest n'est pas le pays sauvage que vous vous plaiser à croire; si vous vous décidez à vivre sous notre ciel je vous promets d'heureuses déceptions.

Il se trouvera, certainement, parmi les amies du Coin, une correspondante qui vous initiera à la vie féminine dans l'Ouest. Je servirai volontiers d'intermédiaire pour l'échange des premières lettres. Je ne crois pas qu'il soit bon de donner une adresse dans ces colonnes,le journal tombe entre toutes les mains, il en pourrait résulter des inconvénients.

Gertrude.—Vous êtes l'amie qu'il est doux de retrouver à chaque nouvelle étape.

Ma vieille fille vous plait? J'en suis fort aise. A l'ocasion, je lui donnerai le baiser dont vous me chargez pour elle; je dois vous prévenir qu'elle vit loin d'ici, bien loin... Quel effarement si elle pouvait se douter de mon indiscrétion!

Depuis longemps, je n'ai pas de nouvelles de "Sourire gris" je sais seulement qu'elle pense à nous et que son mutisme est causé par la douloureuse épreuve ou elle se débat depuis si longtemps...

Jeune fermière. — Voulez-vous choisir un autre pseudo? Celui-ci est pris depuis longtemps par une amie. Cordon Rose vous envoie directement les recettes demandées. Notre amie est charmante et je suis heureuse que sa collaboration soit à ce point appréciée. La direction d'une ferme très importante et une santé délicate l'obligent à nous négliger plus qu'elle voudrait. Non, pas la moindre parenté.

Vous êtes la bienvenue; j'espère que cette timidité cédera à la prochaine visite.

Amor. — Je dois vous transmettre les remerciements enthousiastes de notre "solitaire du Nord." Ls revues font sa joie. Il les lit le jour et la nuit. Je ne sais plus quelles folies encore, il me chargeait de vous redire!

Votre numéro de Fémina lui a ouvert des horizons inconnus sur la mode actuelle. Songez que depuis dix ans, il n'a pour se rincer l'oeil en fait de silhouettes féminines que celles de sauvagesses en couvertes! De mon initiative, je réclame, pour lui, un nouveau "Fémina!"

Est-ce permis de joindre mon merci? La charité envers l'intelligence est une belle action et, si exquisement, vous l'avez faite!

Jancy.—Voulez-vous prendre patience, ma nouvelle amie? Je ne dispose pas de la place ainsi que vous le croyez. Dame Réclame a droit de priorité et nous devons nous contenter de ce qu'il reste. J'espère quand même vous donner satisfaction.

Vous vous égarez sur la personnalité de Giseline. Elle n'habite pas la ville que vous nommez. Au revoir.

Bords du St. Laurent.—Je connais très bien l'auteur des "Lettres," je ne manque pas de lui redire tout ce que votre lettre porte d'aimable et de flatteur pour lui.

Pourquoi, depuis si longtemps, faites-vous semblant de nous oublier? J'attends, confiante, la longue lettre promise.

Défricheur II. — La réponse a paru dans le dernier numéro. Le retard provient de ce que le P.C. de la semaine précédente fut coupé pour les besoins de la mise en page. Ne me gardez pas rancune pour ce petit incident.

Gaby. — Un bon souvenir à la chère maisonnée. Rêvez-vous au beau soleil de chez nous? J'attends des nouvelles bientôt.

Mme Em. S. — Je ne connais pas de livres d'étiquette canadienne, en dehors du livre de Madame Sauvalle, "1000 questions d'étiquette." Si l'une de nos amies peut me fournir ce renseignement je vous l'enverrai aussitôt.

MAGALI..

CAUSERIE DE LA SEMAINE

RIEL

Il y eut 25 ans le 16 novembre que Riel fut pendu. Sa fin mit sur sa vie l'auréole du martyre. Coeur enflammé, esprit noble, il fut réellement le martyr de sa raison vacillante. Car s'il eut été responsable, il eut été le pire des scélérats; et c'est pourquoi, s'étant absolument opposé à ce que ses avocats plaidâssent la folie, ses juges n'avaient d'autre alternative que de le condamner. Et cependant les paroles qu'il adressa à la cour avant son jugement ne pouvaient laisser aucun doute sur l'état de son esprit; c'est l'incohérence la plus désordonneé, le plus incompréhensible chaos.

Aussi l'histoire de la Rébellion de 1885 est-elle pleine d'étrangetés et de Contradictions. Riel était profondément religeux. Quand Gabriel Dumont, Jim Auster, Moise Ouellette et Michel Dumas allèrent le chercher à St Pierre "Montana" il était instituteur à la Mission. En revenant, il s'arrête à Delmont et veut que le prêtre le bénisse, puis arrivé à Batoche, il se tourne contre tous les pères et compromet ainsi grandement l'accomplissement de ses projets.

Il se croit prophète "il l'a dit dans sa défense". Il se croit réformateur religieux; il change dans l'ave Maria les mots: "mère de Dieu" en ceux de "mère du fils de Dieu" et dans le Credo, il fait dire "Caiphe" au lieu de "Ponce-Pilate." Il va même jusqu'à donner une Simili-Communion avec du lait; quand il demande au P. Fourmont de baptiser Jackson, il lui dit: Jackson veut prendre la Religion catholique, quoique ce soit "une vieille romaine rouillée."

Puis, pendant la bataille de Batoche qui dura quatre jours, il parcourait le camp des femmes en les exhortant à dire le Chapelet. Et finalement il meurt fervent catholique.

Ce fut en tout des contradiction du même genre. Il abandonne la situation qui le faisait vivre pour venir aider ses anciens amis à réclamer leurs droits. Désintéressé pour lui-même, insouciant même pour l'avenir des siens, il arrive à Batoche avec sa femme et ses enfants, ne sachant comment il allait y vivre et se reposant seulement sur la loyauté de ses compagnons. Mais quand il voit que les pétitions qu'il adresse au gouvernement restent sans effet, il conçoit, de concert avec Charles Nolin et Gabriel Dumont, un projet presque scandaleux. C'est de faire peur au gouvernement, de commencer une Rébellion, puis de se faire donner de l'argent pour rentrer dans la tranquillité.

Et en effet lorsque, quelques jours, après la prise d'armes, MM. McKay et Mitchell vinrent trouver Riel pour l'engager à réfléchir avant d'aller plus loin, celui-ci leur formula son prix: trente-cinq mille dollars. Emmanuel Champagne, qui était conseiller, est formel sur ce point: quand Riel remonta dans la Chambre du Conseil, il dit: "Que ferons-nous de cet argent? Bien sûr que ce ne sera pas pour le P. Moulin, Je propose qu'on le partage entre les Conseillers." Mais les pourparlers financiers de Riel n'aboutirent pas.

Ainsi donc Riel était prêt à trahir la cause confiée entre ses mains. Cependant, le soir de Batoche, quand on lui offrit le meilleur cheval pour fuir aux Etats, il refusa. Durant quatre jours il suivit l'existence des familles devenues sans gîte, errant au large dans la prairie, se cachant de bluff en bluff, comme des bêtes épeurrées. Et le quatrième

(Suite à la page 6).

CAUSERIE DE LA SEMAINE

(Suite de la page 5.)

jour, n'y tenant plus, sentant la responsabilité effroyable qui pesait sur tous ceux qui avaient dirigé le mouvement, il crut qu'il était noble de détourner sur lui seul tout le poids de la justice; et tandis que les conseillers galoppaient à toute bride vers la frontière américaine, il alla se rendre à Middleton, en holocauste.

Voilà pourquoi je dis que Riel fut un martyr et qu'il n'eût éte qu'un profond misérable si une raison saine lui eut permis de sonder le ridicule et l'inanité de l'aventure qu'il tentait.

Car il n'y avait pas un métis qui pensât à une révolte sanglante. Un très grand nombre étaient des gens riches. Batoche, Bapt. Boyer, Georges Fisher, Emmanuel Champagne, Salomon Venne avaient des stores de $5,000 à $20,000 chacun. Tous les autres possédaient des chevaux, des animaux, vivaient largement; les métis de Batoche étaient une sorte d'aristocrafie; c'étaient les plus riches du Manitoba qui étaient venus s'installer là quelques années auparavant pour jouir de plus de terrain. Ils n'allaient pas, pour un script, courir la chance de perdre leur fortune.

On avait fait venir Riel pour revendiquer par voie légale, parce qu'il était un homme instruit. Si on avait voulu un général, on avait sous la main Gabriel Dumont, qui fut du reste le seul chef militaire. Riel n'a jamais quitté la chambre de son conseil; il n'était bon qu'à faire des discours étrangement emphatiques, mêlés de paraboles et d'images de la Bible, tandis que Gabriel était né pour les temps héroïques.

Il y avait trop longtemps qu'on ne chassait plus les buffalos et qu'on ne se battait plus avec les Sioux. Gabriel se mourait.

Il poussa à la rébellion pour avoir l'occasion de se donner du mouvement et fit la campagne comme une partie de plaisir. A la course de son cheval il rattrape le sheriff Ross, le saisit à bras le corps et le fait rouler par terre avec lui; à la bataille de Duck Lake, une balle lui fait un profond sillon dans le crane et, couvert de sang, il reste à la tête des siens qu'il ramène victorieux. Intrépide, taillé en colosse, avec une voix de stentor, une stature de conquérant, un coup d'oeil d'aigle, un sang-froid merveilleux, une aptitude innée au commandement, il était désigné pour être et il fut l'incontesté chef militaire de la rébellion.

Mais, je l'ai dit, personne ne voulait de révolte armée. Cependant, vers la fin de l'hiver, on commençait à comprendre que c'était la que Riel voulait en venir; et Riel, de son côté, voyait les sympathies se refroidir et sentait qu'on le trouvait gênant.

Cependant son plan était d'effrayer le gouvernement pour lui faire verser la forte somme, Alors, de concert avec Charles Noiin et Gabriel Dumont, il résolut de forcer le mouvement et de faire engager malgré eux les métis dans une rébellion;car cette rébellion fut organisée par un complot de Riel; ce fut un traquenard où il fit entrer les métis.

Un mois à l'avance, il annonce le baptême de Jackson qui doit avoir lieu en mars, à St Laurent; on devra venir avec des fusils pour tirer en signe de réjouissance.

On approchait de la date, sans qu'elle fut exactement fixée, quand Clarke, le Bourgeois de la Baie d'Hudson au fort Carlton annonce, en revenant de Qu'appelle, que 80 policemen arrivent pour mettre Riel à la raison: nouvelle fausse, destinée seulement à effrayer les métis.

Mais Riel s'en empare. Le baptême de Jackson est annoncé pour le 18. Les hommes arrivent avec des fusils, mais au lieu d'aller àSt-Laurent on s'arrête à l'Eglise de Batoche. Le P. Moulin veut en barrer l'entrée, on force le passage, etalors a lieu cette assemblée fameuse ou fut décrétée la prise d'armes et dont je ne puis faire ici qu'un récit très bref.

Riel et G. Dumont sont adossés à l'autel.

"Mes enfants, dit en substance Gabriel Dumont, voici 80 policemen qui viennent pour vous arracher Riel. Qu'allez-vous faire? Laisser prendre cet homme qui est venu vous aider? ou bien ne vaudrait-il pas mieux qu'il retourna immédiatement au Montana?"

Habilement, il échauffe la foule, ayant l'air de conseiller la prudence et tâchant au fond d'exciter à la prise d'armes. Riel parle à son tour. A tout instant des cris interrompent "Nous ne laisserons pas toucher à Riel! C'est nous qui l'avons fait venir et et nous le protègerons!" L'assemblée devient tumultueuse; tout le monde est excité et quelques uns parlent de prendre les armes.

Alors Gabriel croit le moment venu et il pose carrément la question "Quels sont ceux qui sont d'avis de prendre les armes?"

En réponse toute l'assemblée se lève avec frénésie, les fusils en l'air et clame :"oui! nous prenons les armes les armes! nous prenons les armes!"

Alors on sort de l'Eglise. On se rend jusqu'à la fourche du chemin de Qu'appelle, Là on rencontre Michel Dumas, le fermier de la réserve "one arrow "qui amenait ses sauvages pour se joindre aux métis.

Tout était minutieusement préparé.

Riel, avec quelques autres, part pour Fish Creek afin d'aller chercher les hommes qui ne s'étaient pas rendus au baptême!

Pendant son absence, l'agent des sauvages arrive. Il avait entendu parler d'un mouvement pour ce jour-là et craignant que sessauvages ne bougent, il s'était hâté vers la réserve. Mais déjà ses craintes s'étaient réalisées. Gabriel Dumont s'avance et lui dit: Nous avons pris les armes et à partir de maintenant j'arrête tout ce qui appartient au gouvernement.

Un peu après on arrête aussi George Ness, revenant de Duck Lake en voiture et qu'on accusait d'être un espion.

On pille le magasin de Baker, on coupe le télégraphe, puis on fait prisonnier deux anglais qui viennent le réparer. Enfin, vers minuit Riel et Moise Ouellette se rendent à StLaurent chez le P. Fourmont et font procéder à cette heure au baptême de Jack-

Telle fut la première journée effective de la Rébellion; à partir de ce moment les événements se précipitent. Le rôle de Riel est fini celui de Gabriel commence; après les assemblées, les pétitions les intrigues et les manoeuvres en sous-main, c'est le drame et l'épopée.

SYLVUS.

LES ELECTIONS MUNICIPALES.

Aux Electeurs d'Edmonton:

Mesdames et Messieurs —

Une fois encore je me présente devant vous pour réclamer votre appui. Durant mon séjour de deux années au conseil municipal j'ai acquis beaucoup d'expérience et de mes visites aux autres villes j'ai rapporté de précieux enseignements, je mettrai tout cela au service de la ville si je suis élu pour une nouvelle période. J'ai amplement de temps et de plus la question municipale m'intéresse. Encore que je ne désire pas me présenter devant vous avec un programme régulier, je suis cependant prêt à être élu ou battu sur la seule énumération de mes travaux des deux années passées.

Si je suis élu, je donnerai entre autres choses, ma meilleure attention 1o à ce que la ville soit pourvue de squares 2o à ce qu'une large campagne de publicité soit entreprise pour amener des manufacturiers à s'établir à Edmonton, 3o à ce que la concorde règne entre les différentes parties de la ville; je m'efforcerai de plus de donner un avis inspiré du sens des affaires sur toutes les questions qui se présenteront et à n'accorder nulle faveur, mais simplement la justice à tous.

Vous remerciant pour votre appui, je demeure votre dévoué
J. H. Mc KINLEY—

Nouvelles Régionales

GRAVELBOURG Sask.

Une grande activité règne dans notre village actuellement et le commerce est particulièrement bon.

De nombreux colons nous arrivent journellement depuis quelque temps.

M. Jos. Beaubien, qui a ouvert une boucherie, fait d'excellentes affaires et sa clientèle augmente chaque jour grâce à la satisfaction générale qu'il donne.

M. Beaubien, qui est un citoyen entreprenant, possède également une excellente maison de pension et une écurie de louage.

— Nos cultivateurs sont fort surpris de recevoir des avis d'avoir à payer des taxes pour 1907, année qui vit arriver les premiers colons de l'endroit.

Il y a sans doute là une erreur qui n'aura pas de suite.

—Mortlack manque de charbon. Plusieurs de nos concitoyens, qui étaient allées à Mortlack dans l'espérance de ramener du charbon, ont du revenir avec des voitures vides la semaine dernière.

—Notre compatriote M. Arthur Dandurand, vient d'ouvrir une succursale de la Cie "Cocks-hutt Plows." Nous lui souhaitons bon succès.

— Etaient de passage à Gravelbourg samedi dernier: MM. Alph. et Emile Gravel, avocats de Moose Jaw; M. M. J. B. Hardy J. Cantin et L. Marasse, tous de la Flèche, Sask.

CAUSERIE D'ACTUALITE

Le Fermier Américain

Quarante-quatre milliards!

Voilà la somme que la production des fermes a rapportée l'an dernier aux Etats-Unis.

Que sera-t-elle cette année?

En attendant qu'on nous cite le chiffre, un mot court en murmure sur les lèvres des Américains: "crops". Ce monosyllabe veut dire "récolte", et si on le prononce avec un accent de fière inquiétude, c'est que la plus sûre base de prospérité du pays est le produit de sa terre. Ici la culture régie toute l'activité des chemins de fer, de l'industrie, des affaires. Quand les récoltes vont, tout va. A partir du jour où, hors des sillons, apparaissent les premières pousses de blé, d'avoine, d'orge, jusqu'à l'heure de la récolte, on guette, en haletant cette croissance que la trop grande sécheresse, les pluies excessives, le froid prématuré peuvent si subitement compromettre.

Au contraire, si le beau temps favorise sans trop de fantaisies cette multiplication miraculeuse, le résultat est éblouissant: huit milliards quatre cents millions ont été réalisés l'année dernière sur la seule récolte de maïs mûrie en cent vingt jours, à raison de soixante-dix millions de francs par jour, — soit un trésor égal à ce que dans douze mois, donne l'extraction de l'or et l'argent. Plus de quatorze milliards ont été soulevés par cette mer intérieure de blé qui roule ses flots sans marée jusqu'aux lointains horizons du Nord-Ouest. Et cela n'est pas tout: restent le riz, le tabac, le coton, le sucre, dont l'abondance accumulée sur les marchés a fait monter la vente des récoltes à un total de trente milliards.

La somme est bonne, et l'on devine que, pour "rentrer" une telle moisson, une importante main-d'oeuvre est nécessaire. Sans doute les innombrables instruments agricoles que l'Amérique exporte dans l'univers sont très généralement connus et appréciés. Mais, pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs, la machine ne suffit seule à de pareils efforts.

Derrière les récoltes, dont tout le monde parle, il y a le fermier lui-même, le fermier américain, que personne ne nomme jamais.

Quelque fabuleuse que soit la fortune qu'il a touchée, — trois cent cinquante milliards dans les dix dernières années seulement — il n'est question de lui ni dans les notes de voyage rédigées par des étrangers qui traversent les Etats-Unis, ni dans la littérature du pays lui-même. Et, si l'on connaît à présent un peu familièrement le type du "business man" on continue à ignorer jusqu'à la façon dont le fermier dépense ses gros revenus.

L'a-t-on jamais vu rue de la Paix, ce cultivateur américain? Sa femme, ses filles sont-elles jamais venues s'installer aux Champs-Elysées? Se mêlent-elles, comme tant de leurs compatriotes, à la société des millionnaires internationaux? D'où vient donc cette rareté de renseignements, cette absence de contact quand il s'agit des fermiers d'outre-mer?

C'est que, à première vue, cet homme de la terre ne semble point avoir sa place dans les entreprises que l'on tient pour caractéristiquement américaines: il n'est pas un homme d'affaires, il n'est pas non plus un paysan appuyé à une longue tradition agricole, ni un villageois dont les racines se nourrissent depuis des générations dans le même coin du sol. Il est un aventurier qui cultive les champs en attendant de faire autre chose.

Tandis que les affaires, l'industrie apparaissent comme le but final de toute activité aux financiers qui s'entassent autour de Wall street, la terre ne demeure qu'un étape pour le fermier établi là-bas sur un immense domaine. Son sang de joueur s'impatiente aux monotones attentes que lui fait subir la nature. Il aspire, en vrai démocrate qu'il est, à se jeter dans la lutte matérielle et morale de son jeune pays; il a hâte de prendre sa part dans la formation d'une société naissante.

Or, l'étendue de ses possessions l'isole. Et cet isolement, qu'il endure provisoirement, pèse plus lourdement encore sur les personnes de sa famille. Sous l'impulsion des ambitions qui sont naturelles à tout Américain, ses fils l'abandonnent pour entrer dans les affaires; ses filles le quittent pour aller s'instruire au collège. Il reste seul en face de sa femme qui le harcèle. Sur cette ferme, dont les proportions rendent impossible toute intimité de voisinage et diminuent ses chances d'unité domestique, la fermière s'ennuie, elle s'irrite. Elle voudrait résider en ville.

Les hommes techniques signalent à l'Amérique les futurs inconvénients de telles tendances. Seul, le cultivateur qui lèguera son exploitation à ses fils a le respect, l'amour de la terre. Au contraire, ce laboureur des Etats-Unis, que les siens ne soutiennent pas, n'a qu'une idée: travailler les champs jusqu'à l'épuisement, afin de rejoindre ses enfants, de donner plus vite satisfaction à se femme.

Mais, s'il est forcé de trahir la terre, la nature ne lui est point infidèle. C'est à cette contrainte d'isolement imposée à tant de millions d'hommes, à ce contact familier avec la vie champêtre, que les Etats-Unis, en dépit de leur développement industriel et commercial si intense, doivent de n'être pas devenus totalement matérialistes. Le fond d'idéalisme qu'on s'étonne de retrouver toujours chez l'Américain a sa source dans cette méditation de celui qui vit sainement près des forces naturelles.

Pour des raisons déjà dites, ce cultivateur temporaire n'est pas porté à la rapacité. Il a même un léger mépris pour les biens de ce monde, qu'il traduit dans son dicton:

"Le linceul n'a pas de poche."

Etant donné qu'il forme un bon cinquième de la population du pays, son état d'esprit se fait partout sentir. Fruste comme il est, il apparait néanmoins lecteur assidu des actualités. On ne rencontre pas, dans le territoire le plus éloigné, une petite boîte à lettres placée sur la route, hors de tout service de distributions, qui ne soit bourrée de journaux et de revues.

Ce ne sont donc ni sa science ni ses intérêts qui déterminent les opinions de cet agriculteur. Son coeur n'était point désillusionné par cette trop grande connaissance des hommes qu'on acquiert à la ville, c'est son simple sentiment qui le guide. C'est lui ce fermier de l'Ouest, qui est le point d'appui des réformes, qui s'oppose aux abus. Habitué à la logique de la nature, il ne tolère pas les combinaisons rusées de finance. Son honnêteté s'insurge contre les spéculations égoïstes qui faussent les lois de la vie et les apports du travail.

La seule fête nationale qui, aux Etats-Unis, ait un caractère religieux est la "Thanksgiving" "reconnaissance". Elle est célébrée dans les familles et dans les églises le premier jeudi de novembre. Elle fournit, naturellement, une occasion de bien manger et bien boire. Mais, le repas copieux de dindon à la sauce aux baies, de "mince pies" arrosés de cidre, est précédé de prières, d'hymnes, ou la Providence est remerciée pour avoir fait fructifier les récoltes.

Ce jour-là, pas plus que les autres, on ne fait mention du fermier. Et pourtant il serait peut-être juste d'ajouter à tous ces versets un souvenir de gratitude pour ce laborieux isolé, pour cet idéaliste inconscient.

En effet, si, après moisson faite, l'exportation de son blé met en équilibre le budget du pays, il est également vrai de dire que sa probité spirituelle rehausse le moral des Américains.

B. V.

L'OEUVRE DE M. BOURASSA

UN ARTICLE DE LA "VIGIE"

Depuis quinze ans, les Canadiens français avaient su considérer les problèmes politiques au point de vue de tout le Canada et non point au point de vue limité de leur seule province. Bourassa a rétréci leur esprit public, il l'a borné aux intérêts de Québec.

Depuis 15 ans, Laurier avait travaillé à l'union des races en ce pays, à la paix religieuse, à la consolidation de la confédération canadienne: Bourassa a jeté le cri de race, il a ligué les protestants contre les catoliques, il a réveillé la vieille animosité entre Québec et les provinces anglaises.

Depuis 15 ans, le parti libéral avait enseigné au peuple de cette province à respecter l'Angleterre, source de toutes nos libertés. Bourassa ameute notre race contre la Métropole, il jette dans le coeur de ses concitoyens, la haine et le mépris de l'Anglais, il incite notre province à la trahison et à l'oubli de ses devoirs les plus sacrés

Depuis 15 ans, le gouvernement avait transformé notre statut national: de colonie — nous sommes devenus une nation, dont le nom est partout respecté et dont les pouvoirs s'accroissent sans cesse. Bourassa veut nous rabaisser au rang des Crown Colonies, endiguer notre glorieuse course vers de nobles destinées.

Depuis 15 ans, la politique — dans cette province — avait atteint un niveau plus élevé, elle s'était dégagée des personnalités, des stériles disputes; les questions politiques se discutaient à leur mérite et sur un ton poli. Bourassa prend les Canadiens français pour des mal-élevés il écrit comme un voyou, il parle comme un polisson, il affectionne des mots dont un homme, ayant quelque sens de la décence et du bon goût ne se sert jamais.

Depuis 15 ans, l'autorité civile et religieuse était entourée de respect et de vénération. Bourassa a craché à la figure de nos magistrats les plus distingués, il a bavé sur nos ministres les plus compétents, il a couvert de boue nos personnalités les plus marquantes.

Depuis 15 ans, notre clergé, obéissant aux ordres de Notre Saint-Père, se confinait à l'exercice de ses saintes fonctions et avait quitté l'arène politique. Bourassa a entrainé plusieurs membres du clergé sur ce terrain, ou leurs soutanes se souillent au contact des saletés et des immondices que eur protégé y entasse, ou leurs écarts de langage et de leur conduite sapent leur caractère de prêtres respectés, où leur ingérence intempestive et leurs préférences irraisonnées mettent en danger leur influence religieuse sur le peuple, à cause de la juste colère et de la légitime indignation qu'elle soulèvent chez tous les honnêtes gens.

L'Eglise — en ce pays — of frait le spectacle d'un corps uni. Bourassa y sème la discorde et la désunion, il a créé un malaise considérable entre le clergé anglais et français du Dominion, il y a suscité une guerre intestine fructueuse en résultats néfastes pour l'Eglise, déplorables pour les fidèles.

C'est là l'oeuvre de Bourassa. Oeuvre de destruction civile et religieuse. Voilà l'homme qu'il faut détruire. Voilà l'homme qu'il faut écraser pour sauver notre pays de la guerre civile, notre province de la honte, notre religion de la ruine.

"La Vigie."

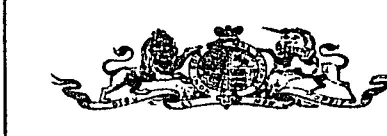
Propriété de M. Etienne Laberge décédé

Prenez avis que toutes personnes ayant des réclamations à faire sur la propriété de M. ETIENNE LABERGE, de Spruce grove center, dans la province d'Alberta, lequel décéda le, ou vers le 20ème jour de février 1907, sont requises d'envoyer notification de ce fait, dûment attestée par une déclaration conforme à la loi, au soussigné le, ou avant le 21ème jour de décembre 1910, et après ladite date l'exécuteur testamentaire fera la répartition de la propriété sans égard aux réclamations dont il n'aura pas été donné avis.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 9ème jour de novembre 1910

SHORT, CROSS, BIGGAR & COWAN
Avoués de l'exécuteur-testamentaire

3—s -17—N.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur

En certains districts un ... peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à date de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: **Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chronique Locale

Le Docteur et Mme J. E. Amyot, de Legal, étaient en promenade à Edmonton, dimanche dernier.

M. Adélard Côté, de Beaumont, est parti cette semaine pour la province de Québec. M. Côté passera l'hiver chez ses parents, puis il reviendra au printemps s'établir auprès d'un de ses frères à Chauvin.

M. Morissette, d'Edison, se propose également de partir tout prochainement pour la province de Québec où il visitera de nombreux parents et amis.

UNE BELLE CAPTURE.

En faisant la chasse au loup, Henri Plante, âgé de 12 ans, fils de M. Hercule Plante, de St. Edouard, Alta., a capturé un magnifique aigle doré mesurant, à quelques mois à peine, 7 pieds et demi d'envergure.

Il fut fort difficile à capturer vivant, car il faisait des efforts terribles pour blesser les personnes qui l'approchaient.

Ce ne fut qu'en jetant une couverture sur lui que l'on finit par s'en rendre maître.

Henri Plante a vendu son captif, qui pesait environ 30 livres, $128.00 à M. Wilkins.

Tous nos compliments.

UNE ASSEMBLEE DE PROTESTATION.

Cinq cents personnes protestent publiquement contre l'abandon du chemin de fer l'A & G. W. R.

Une assemblée publique de protestation contre l'abandon de la voie ferrée de la Cie A. & G. W. R. avait lieu lundi dernier à l'angle de l'avenue McDougall et de la rue Rice. Malgré que la réunion fut tenue en plein air par un froid assez vif, plus de cinq cents personnes demeurèrent stoïquement pendant deux heures pour écouter les orateurs parler de la question toute d'actualité du chemin de fer du Fort McMurray.

La réunion était présidée par le maire Lee. Le premier orateur appelé fut l'échevin Armstrong, qui démontra avec exemple à l'appui qu'une ville ne saurait se développer sans que des voies ferrées lui apportent un trafic important.

M. John A. McDougall, député d'Edmonton lui succéda. M. McDougall ne remporta pas un succès, hâtons-nous de le dire. Il commença par reconnaître la nécessité d'une voie ferrée pour la rivière la Paix; puis interrogé sur ce qu'il proposait de faire avec le capital de l'A. et G. W. R. il tourna la question et revint à celle de l'établissement d'une ligne pour la rivière La Paix. Pressé plus vivement au sujet du capital de l'A. & G. W. R., il annonça brusquement à l'auditoire qu'il avait un autre rendez-vous et s'esquiva.

M. Cross se leva alors. Il exprima son regret de voir M. McDougall partir d'une façon aussi soudaine.

M. Cross déclara que le gouvernement Rutherford était en faveur de nombreux chemins de fer, que lui personnellement avait été élu avec un tel programme et qu'il était résolu à remplir ses engagements vis-à-vis des électeurs. Il croit que le premier-ministre Sifton a fait une erreur en adoptant une telle attitude sur la question du chemin de fer du Fort McMurray. Des colons sont obligés de prendre des terres à plus de cent milles d'une voie ferrée. C'est une honte.

La ligne du Fort McMurray a une grande importance commerciale et il faut la construire à bref délai si l'on ne veut pas que tout le commerce du nord soit détourné vers Prince-Albert et Battleford.

L'hon. C. W. Cross déclare que le gouvernement doit construire lui-même la ligne ou verser le capital à une compagnie responsable qui consente à se charger de l'entreprise.

L'échevin W. Gariépy succéda à la tribune à M. Cross.

M. W. Gariépy annonça qu'il désirait donner son opinion personnelle; il croit que la réunion n'était pas nécessaire et qu'elle n'a été organisée que pour favoriser certains intérêts politiques.

Une telle agitation ne peut qu'indisposer les membres de la législature contre le nord et M. Gariépy pense que dans quelques mois les citoyens d'Edmonton regretteront d'avoir tenu une telle assemblée.

Ce discours de M. Gariépy ramène M. Cross à la tribune qui déclare, en réponse aux insinuations de faction politique qu'il n'a rien à se reprocher dans sa vie publique et privée.

"Une faction a tenté, il y a quelques mois, de me contraindre à sortir de la vie publique, s'écrie M. Cross, et M. Gariépy était l'un des membres de cette faction."

L'hon. C. W. Cross déclare que le premier-ministre Sifton sera fâché, lorsqu'il saura que M. Gariépy est venu à cette réunion pour le défendre.

Après avoir entendu d'autres orateurs en faveur de la construction de la voie ferrée l'auditoire adopte une résolution demandant la construction immédiate du chemin de fer du Fort McMurray.

LA CONVENTION DE RED DEER.

A propos des districts d'améliorations locales.

La semaine dernière nous recevions la visite de M. J. B. Côté, de Legal, de retour de Red Deer, où il était allé assister en qualité de délégué de son village à la convention des Districts d'améliorations locales de la province d'Alberta.

M. Côté a bien voulu nous donner de forts intéressants renseignements sur cette convention importante qui obtint un succès complet.

Sur un total de 200 districts d'améliorations locales, il y avait environ 80 délégués, tous appartenant à la région du nord, ce qui, d'après M. Côté, porterait à croire que cette dernière région éprouve un plus grand besoin d'améliorations des routes que le sud de la province.

Notre compatriote était le seul Canadien-français à cette convention; il est fort regrettable que tous les autres districts français si nombreux dans le nord, se soient abstenus d'envoyer des délégués. Le district de Legal a droit aux félicitations pour la marque d'initiative dont il a fait preuve; c'est le premier district canadien-français qui prenne ainsi un intérêt public dans le problème si important des améliorations locales.

Le but de la convention était particulièrement de sauvegarder les intérêts des districts dans la législation et de travailler à obtenir une union parfaite d'efforts avec le département des Travaux Publics.

En dehors de cela des questions fort intéressantes ont été discutées et des mesures importantes adoptées.

Le gouvernement était représenté par M. John Stocks, député-ministre des Travaux Publics et John Perry, commissaire des Taxes.

La Saskatchewan était représentée par M. Hoodley, député l'Okotocks. Ces trois délégués ont fourni des renseignements extrêmement intéressants aux délégués présents.

M. J. B. Côté nous a déclaré qu'il revenait de son voyage à Red Deer absolument satisfait.

La municipalité de Red Deer a fait une réception très cordiale aux congressistes.

ASSOCIATION ST.JEAN-BAPTISTE D'EDMONTON.

On nous prie d'annoncer aux membres de l'Association St.Jean Baptiste d'Edmonton qu'une réunion générale est convoquée pour dimanche prochain, 4 décembre, à trois heures de l'après-midi à la salle de l'Ecole Séparée.

Tous les membres de l'Association sont instamment priés d'y être présents.

NAISSANCE

Nous apprenons la naissance d'un fils à M. et Mme H. E. Patenaude, survenue dimanche dernier, 27 novembre.

L'enfant baptisé sous les noms de Joseph, Philippe, Roland, a pour parrain et marraine M. Philippe Perras et Mme Laurentia Perras, de Morinville.

UN MARIAGE A ST. ALBERT.

Mardi de la semaine dernière, 22 novembre, avait lieu à St. Albert le mariage de Mlle Marie-Anne Ringuette, fille de M. A. A. Ringuette, du Département d'Agriculture, avec M. Alex. Lecompte, dit LaFleur, fils de M. John LaFleur, de St. Albert.

La bénédiction nuptiale fut donnée à la chapelle privée de l'évêché par le R. P. Mérer, curé de la cathédrale.

Après la cérémonie religieuse, le R. P. Merer prononça une éloquente allocution dans laquelle il fit allusion aux familles des jeunes époux. Le Père Mérer parla surtout en termes élogieux de la famille Chevigny de la Chevrotière, à laquelle la jeune mariée appartient par sa mère.

Cette allocution toucha profondément l'assistance parmi laquelle se trouvaient les deux grands-pères de la mariée, M. David Chevigny et M. Maxime Ringuette.

Le diner, auquel un grand nombre d'invités, dont le R. P. Mérer, prirent part, fut servi chez M. A. A. Ringuette. Le soir, le souper eut lieu chez le père du marié, M. John LaFleur. Un grand nombre de parents et d'amis, se réunirent à cette occasion, ils étaient plus de cent, et s'amusèrent fort jusqu'au matin.

De nombreux cadeaux furent offerts aux jeunes époux. Nous citerons tout particulièrement: un service à thé en argent, par M. Fleuri Perron; une horloge par M. David Chevigny; un miroir par M. LeBlanc; une lampe de salon, par Mme H. Lamoureux; pots à fleurs et plats de fantaisie par M. et Mme H. E. Gagnon; vaiselle de fantaisie M. et Mme E. Chevigny; service à limonade M. et Mme Arcand; service à fruits M. et Mme Jos. Dagenais; rideaux de dentelle Mme Félix Pagé; un porte-biscuits, Mlle Jos. Chevigny; une lampe de salon, M. René Pagé; un plat à fruits M. et Mme E. Patenaude; une boîte de fantaisie, Mlle Alphonsine Lamoureux; une nappe Mme Alfred Chevigny; un plat à bonbons et une nappe Mlle Colombe Pagé; un joli gateau Mlle Béatrice Pagé; un service à fruit M. W. Chevigny; salière-poivrière Mlle C. LaFleur; cadre M. et Mme Lafond; bols fantaisie et plateau. M. et Mme Joseph Arcand; centre de table Mlle F. Vaupel; assiette à fromage M. et Mme Joseph Perras; table de salon M. et Mme A Ringuette; crucifix Mlle Eva Ringuette.

Nous offrons nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

NOUVELLES DIVERSES

Un échevin d'Edmonton a déclaré que si l'on avait pu se servir de l'asphalte de la rivière Athabasca pour le bitumage des rues d'Edmonton, on aurait réalisé une économie de $75,000 à $80,000 sur les seuls travaux de l'an dernier. Ces dépôts d'asphalte seraient desservis par une voie ferrée allant d'Edmonton au Fort McMurray.

Une importante compagnie de l'Est canadien cherche à acquérir, actuellement un emplacement avenue Jasper, pour l'érection d'immenses magasins.

Le coût d'érection de ces magasins serait de $1,500,000. Le nom de la Compagnie est tenu secret. Une offre de 125,000 dollars a été faite pour un lotsitué à l'est de la Première rue.

Montréal, 30. — Une lettre reçue de l'un des membres de l'équipage de l'Arctic, actuellement dans les mers du nord, déclare que les hardis navigateurs canadiens ont bon espoir d'arriver à Vancouver pour les fêtes de Noël après avoir victorieusement franchi le légendaire "passage du Nord-Ouest."



Avis public

Des séances de la Cour de district auront lieu aux endroits et dates suivants, commençant à 10 h. du matin

à LEGAL le jeudi 1er décembre

à MORINVILLE le vendredi 2 déc.

Daté à Edmonton, le 24 novembre 1910

L. F. CLARRY, Député Procureur-Général.

Tous les fumeurs voudront profiter de la superbe occasion offerte par Ed. A. Bourque, propr. du Hub Cigar Store, 150 Avenue Jasper Est: 4 cigares "Buckeye" pour 25c; 4 "Lafortuna" pour 25c; 3 "La Palma" pour 25c; fameux tabac naturel de la Havane "Nectar" 3 paquets pour 25 cents.